N° 211. CINQ CENTIMES Vendredi 19 Avril 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 19
TOURCOING, rue Varin, 54.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 5 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, 6 l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 28.

TÉLÉPHONE

Bourse du Boulevard

Paris, 17 avril.

3 0/0 Français..	86 65	Ext. d'Esp 4 0/0.	76 15
4 1/2 0/0 Franç.	..	Rio-Tinto.....	275 75
Egypte 6 0/0...	460 62	Panama.....	55
5 0/0 Italien....	96 70	Russe.....	94 45
5 0/0 Turc.....	16 27	Portugais.....	..
Chemins Turcs.	.. ..	Tharsis.....	..
6 0/0 Hongr. or	86 7/8	Comptoir Esc....	..
Banque Ottom.	554 00	Tendance calme.	

ROUBAIX-TOURCOING 18 AVRIL 1889

Menaces aux Fonctionnaires

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Constans se proposait d'adresser une circulaire aux préfets, pour leur rappeler qu'en leur qualité de représentants exclusifs du pouvoir central, ils doivent exiger de tous les fonctionnaires de leur département, un dévouement absolu aux institutions républicaines.

Si quelque chose doit nous étonner dans le projet attribué à M. Constans par nos confrères, c'est que le ministre de l'Intérieur soit obligé, après dix-huit ans de République, de rééditer ces vérités élémentaires, à l'usage des agents de nos diverses administrations publiques.

Faut-il que notre gouvernement ait été indulgent et faible vis-à-vis des fonctionnaires hostiles ou indisciplinés, pour que l'un de ses membres se trouve dans la nécessité de définir, à nouveau, le rôle politique des préfets, l'autorité dont ils sont investi par rapport aux agents de tout ordre occupant des fonctions dans leur département, et enfin les devoirs de subordination vis-à-vis du chef de l'administration départementale, qui incombent à ces derniers.

Est-ce que cela n'est pas l'A B C de la politique pour tout gouvernement résolu à faire pénétrer les principes qui dirigent sa conduite, dans les couches les plus profondes du pays ?

Est-il possible, en dehors de ces règles hiérarchiques, d'obtenir l'unité d'action gouvernementale, l'exécution des ordres, le respect des lois et de l'autorité supérieure chargée de les appliquer ?

La circulaire projetée par M. Constans, ne serait donc qu'un rappel des prescriptions les plus anciennes et les plus banales. Et il y a lieu de s'étonner, encore une fois, que ce rappel soit devenu nécessaire.

Le ministre de l'Intérieur aurait certainement pu s'en dispenser, si ses prédécesseurs s'étaient montrés moins tolérants pour les abus que la presse a tant de fois signalés; si, au lieu de fermer l'oreille à la voix de l'opinion publique qui réclamait à grands cris l'épuration radicale du personnel, ils n'avaient pas fréquemment paralysé la bonne volonté de leurs préfets, et accordé l'impunité aux agissements incorrects ou coupables d'un trop grand nombre de fonctionnaires.

Enfin, mieux vaut tard que jamais ; et pourvu que M. le Ministre de l'intérieur montre qu'il n'écrit pas des circulaires pour la forme et qu'il entend sanctionner ses instructions par des actes, nous ne serons pas des derniers à le féliciter et à l'applaudir.

Une des principales causes du mouvement d'arrêt qui s'est produit dans l'expansion des idées républicaines, est dûe à l'attitude équivoque des agents subalternes de la République, dans les petites communes.

Plus empressés à ménager la réaction qu'à servir le gouvernement qui les paie, la plupart d'entre eux semblent se réserver pour l'avenir. Ils favorisent de la sorte, plus ou moins directement, la propagande anti-républicaine, et contribuent pour une large part à répandre dans les masses rurales cette opinion erronée que le régime actuel est essentiellement provisoire, et que sa succession est ouverte.

Aussi, n'est-il pas étonnant que la simple annonce de la circulaire de M. Constans (si conforme qu'elle soit, ainsi que nous l'avons établi, aux traditions gouvernementales) ait produit une vive émotion dans le camp ennemi.

La *Dépêche*, fidèle interprête des réactionnaires du Nord, ne peut se faire à l'idée que le gouvernement va s'occuper de ressaisir entre ses mains la direction de son personnel, et de rétablir la discipline et le respect du pouvoir central, dans les rangs des fonctionnaires de l'Etat. Il s'en faut de bien peu, que le moniteur de M. des Rotours et de M. Boulanger, ne dénonce un pareil dessein, comme un attentat à la liberté individuelle. Cela viendra, sans doute, quand la circulaire aura paru. En attendant, la *Dépêche* crie au scandale.

Cette indignation de commande serait comique, si elle n'était profondément écœurante. Comment, voilà des gens qui se revoltent à la pensée de voir les fonctionnaires seconder l'action politique des préfets et concourir, par leurs actes et par leurs exemples, à l'affermissement du pouvoir dont ils relèvent !

Mais, à quel régime s'accorde-t-ils donc leurs préférences ? A la monarchie ou à l'Empire, c'est-à-dire à des gouvernements qui avaient réduit les fonctionnaires publics au rôle de domestiques. En vérité, leur pudeur est devenue bien chatouilleuse, depuis qu'ils sont privés par le suffrage universel, de la faculté d'imposer à la France leurs caprices et leurs fantaisies.

Et que dire du modèle du parfait fonctionnaire, esquissé par la *Dépêche* ?

Un personnage indifférent à la politique courante, tout entier à ses devoirs professionnels, convenable vis à vis de ses chefs, mais respectueux pour les amis de la *Dépêche*, évitant avec soin de se prononcer sur la forme du gouvernement, alors même que la République serait outragée en sa présence. Tel est le fonctionnaire idéal, et selon le cœur de la feuille orléano-boulangiste!

Voyez-vous M. le comte de Paris, ou son associé Boulanger escaladant le pouvoir ; la *Dépêche* se transformant en journal gouvernemental ; et les fonctionnaires de ce nouveau régime, invités par notre confrère, à se montrer conciliants vis-à-vis des républicains, et à observer la neutralité la plus absolue dans les luttes politiques de l'*Indépendance* ? cette hypothèse, pour mesurer l'hypocrisie qui est au fond de ces considérations.

Mais la *Depêche* a beau s'illusionner sur l'influence que peuvent avoir ses recommandations auprès des fonctionnaires. Elle ne pousse pas la naiveté jusqu'à croire que de simples conseils auront pour résultat d'amener les agents du gouvernement à trahir leurs devoirs.

Aussi, renonce-t-elle, à la fin de son article, aux moyens de persuasion, pour employer la menace. Avec diplomb qui lui est propre, elle annonce aux fonctionnaires que la République touche à la fin de son existence et que le gouvernement de demain (celui de la *Dépêche*) sera impitoyable pour ceux d'entre eux qui se seront trop compromis avec le gouvernement d'aujourd'hui.

« Encore une fois donc, dit-elle, nous *remémorons à messieurs les fonctionnaires* la conduite qui s'impose *obligatoirement* à eux et dont une circulaire du VIDAMEROIR Constans (toujours distingués, ces messieurs de la bonne société), ne saurait les obliger à se départir. »

Et voilà ! Si après cette menace, le gouvernement hésitait un seul instant à faire comprendre à tous ses agents, par des mesures décisives, que la République est définitivement établie; qu'elle est le régime d'aujourd'hui et qu'elle sera ceiui de demain ; et que les fonctionnaires de toute catégorie n'ont autre alternative que de résigner leurs fonctions ou de la servir avec zèle et dévouement, il ne resterait plus qu'à offrir les clefs de l'Elysée à M. Viviani, à M. Philippe, ou au brav' général !

A.-G. CLAUDE.

L'INCIDENT GOBLET-SPULLER

L'Agence Havas publie une note qui semble aujourd'hui répondre à la lettre de M. Goblet que nous avons reproduite hier et qui paraît destinée à clore l'incident:

Il est de notre devoir d'affirmer que la note publiée hier par nous relativement au capitaine Bujac n'émane ni directement ni indirectement du ministère des affaires étrangères.

Il convient d'ajouter que dans cette note les fonctions que remplissait le capitaine Bujac ont été définies d'une manière inexacte. L'erreur était facile à relever, puisque l'organisation du ministère des affaires étrangères ne comporte aucun bureau militaire.

Paris, 17 avril. — M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a répondu hier soir à la lettre que l'on sait, qui lui a été adressée par M. Goblet. Seulement, M. Spuller a tenu, en sa qualité de ministre, à ne donner aucune publicité à sa réponse.

D'OU VIENT L'ARGENT ?

Le *Soir* reçoit de Bruxelles la dépêche suivante :

A l'hôtel Mangelle, où M. Boulanger est descendu depuis sa fuite en Belgique, logé, depuis quelques jours, un membre important de la Compagnie de Jésus, le père Delcourt, originaire de Saint-Amand.

Le père Delcourt est le cousin d'un autre membre de la Compagnie de Jésus, qui porte le même nom et qui est le chef des jésuites belges.

On commente beaucoup ici la présence du père Delcourt à l'hôtel Mangelle, où il occupe une chambre voisine de l'appartement de M. Boulanger. On sait généralement pas que voisinage ne soit qu'un effet du hasard, et on parle de conférences fréquentes entre MM. Boulanger, Dillon et le père Delcourt.

Ces conférences auraient-elles trait à la question : D'où vient l'argent ?

IL A MENTI

M. Eddy Levis, rédacteur du journal le Jour de Bruxelles, auteur de l'article qui a donné lieu à l'incident Bénardi-Boulanger inflige à ce dernier un démenti :

Il résulte de tout ceci que M. Boulanger a menti par intérêt, lorsqu'il m'a affirmé que l'*Indépendance* avait reçu vingt mille francs et qu'il a menti par peur en niant devant les témoins de M. Bérardi les propos qu'il m'a tenus et confirmés.

Eddy LEVIS.

M. Boulanger commence à être jugé et apprécié à Bruxelles.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Visites princières

Le Gouvernement vient d'être informé que le roi de Grèce prendrait officiellement visiter l'Exposition.

Pas de retraite aux flambeaux

Le général Saussier vient d'écrire à M. Alphand, commissaire général des fêtes du Centenaire, pour le prier de faire sup primer de la fête qui sera donnée le 6 mai, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, la retraite aux flambeaux qui avait été inscrite au programme.

Le général Saussier trouve que cette retraite aurait des inconvénients au point de vue de la discipline.

Conformément à cet avis, la retraite aux flambeaux a été supprimée du programme par la commission exécutive des fêtes du Centenaire qui s'est réunie hier.

Le plus grand tonneau du monde

Le plus grand tonneau du monde fera son entrée... solennelle à Paris le vendredi saint, à midi, pour être dirigé sur l'Exposition.

Les flancs de cette reine des futailles sont abondamment pourvus de vin de Champagne, qui sera bu au déjeuner offert aux rares invités de la presse parisienne.

Douze bœufs champenois traînent ce colossal tonneau, qui est parti, hier matin d'Epernay, et qui entrera dans la ville de Paris par la porte de Vincennes, dont une partie des grilles devra, à cet effet, être descellée.

La *barrique* d'Heidelberg est enfoncée ! Hourra pour les vins de France !

UN ORDRE DU TSAR

L'affaire Atchinoff

Plusieurs journaux russes ayant continué, malgré un premier avertissement, de commenter l'affaire Atchinoff, un ordre émanant du cabinet de l'empereur, et adressé directement aux bureaux de rédaction leur fait défense formelle, sous peine de suppression de leurs journaux, de publier une ligne de plus sur l'affaire de Segalo.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

AUX HOTES PARISIENS

Banquet offert par le Conseil municipal.

Paris, 17 avril. — Un banquet sera offert le 11 mai, par la Ville de Paris, aux hôtes de l'Exposition, les maires des grandes villes de France y seront invités.

Ce banquet, auquel assisteront le président de la République, les ministres, les membres du corps diplomatique, les hauts fonctionnaires, comprendra sept cents couverts.

M. Carnot y prononcera une allocution.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

LA COMMISSION D'INSTRUCTION

L'embauchage dans l'armée

Paris, 17 avril. — La Commission d'instruction de la Haute Cour a siégé toute l'après midi. Après avoir entendu le général Saussier, la commission décide d'entendre M. Tirard. C'est la question d'embauchage qui préoccupe actuellement la commission; on croit que plusieurs généraux seront entendus.

Les travaux d'instruction seront menés rapidement et pourront être terminés à la fin du mois. Afin d'éviter dans la procédure les vices de forme qui pourraient retarder la marche de l'instruction, M. Athalin, juge d'instruction, a été adjoint à la commission.

Une saisie de portraits

Paris, 17 avril. — Le parquet de la Haute Cour a fait saisir, chez un imprimeur du quartier du Sentier, un certain nombre de chromo-lithographies représentant le général Boulanger.

LES PERQUISITIONS

Paris, 17 avril. — Le bruit avait couru que des perquisitions auraient lieu, au jourd'hui, chez MM. le général du Barail et Paul de Cassagnac : l'*Autorité* elle-même s'était fait l'écho de ces bruits.

Nous sommes en mesure d'affirmer que jusqu'ici, aucune perquisition n'a été faite chez les personnes dont nous venons de donner les noms.

M. Merlin, président de la commission d'instruction, n'a ordonné que deux perquisitions, elles ont été faites au domicile de MM. Michel Morphy et Soudey.

Voici des renseignements sur les deux perquisitions :

CHEZ M. MORPHY

M. Clément, commissaire aux délégations, s'est présenté hier après-midi, chez M. Michel Morphy, un des jeunes propagandistes du boulangisme, en vertu d'un mandat d'arrêt signé par M. Merlin, président de la commission des neuf.

M. Morphy habite 55, rue Beaunier, mais il était absent quand est venu M. Clément. Une dame a reçu le commissaire aux délégations qui, sous mandat une fois exhibé, a procédé aux perquisitions. Une liasse de lettres, plusieurs photographies, des cartes de visite, des imprimés de la *Ligue boulangiste* ont été saisis par le magistrat.

M. Clément allait se retirer quand un incident assez bizarre s'est produit. On sait que, tout dernièrement, les étudiants républicains firent don à M. Boulanger en manière de raillerie, de deux aigles fort beaux, non pas empaillés, comme on l'a vait dit, mais très vivants.

Fort embarrassé, M. Boulanger ne voulant pas conserver chez lui ces emblèmes de son ambition les confia à M. Morphy qui se prit d'affection pour eux et leur voua, paraît-il, un véritable culte.

Mais M. Morphy n'a point de cage à sa disposition et il est obligé de loger ses aigles en une pièce fort exiguë.

Ces animaux, quoique domestiqués, n'en ont pas moins gardé leur nature farouche Mme Morphy le savait.

Aussi est-elle fait une joie d'ouvrir la porte de l'appartenant où perchent les aigles, au moment même où M. Clément s'apprêtait à se retirer.

Les deux empereurs des oiseaux se sont aussitôt précipités à grands coups de bec sur les personnes présentes, mais juste retour des plaisanteries d'ici-bas, c'est Mme Morphy qui a tout de suite été atteinte par leurs serres et becs.

Ce matin, à dix heures, les magistrats se sont à nouveau présentés chez l'ex anarchiste qu'il n'ont pas rencontré.

Il est peu probable que M. Morphy regagne son domicile. Peut-être rejoindra-t-il, affirme-t-on, M. Boulanger en Belgique.

CHEZ SOUDEY

Après avoir perquisitionné chez M. Morphy, M. Clément s'est rendu rue de la Bombe Isoire, en une maison qu'habitait encore tout récemment l'anarchiste Soudey.

Mais ce dernier a quitté l'immeuble sans laisser d'adresse.

Les magistrats se sont donc retirés après avoir constaté son absence. Nous croyons pouvoir affirmer que M. Soudey est activement recherché par la police.

L'organisation des grèves

Le *National* dit :

Chez l'anarchiste Soudey, on a découvert que c'était pour le compte du général Boulanger qu'il s'efforçait d'entretenir l'agitation ouvrière.

Communications à la presse

Paris, 17 avril. — M. Quesnay de Beaurepaire a conféré ce matin avec M. Merlin ; tout deux ont examiné de nouveau la question de savoir si une note quotidienne serait communiquée à la presse.

Le procureur général s'est élevé des renseignements fantaisistes publiés par certains journaux, et notamment de certains détails donnés ce matin par un journal bonapartiste ; il pense que ces détails sont de nature à égarer l'opinion publique. D'autre part, plusieurs sénateurs ont fait part du danger qu'il peut y avoir à s'enfermer d'un trop grand mystère. Jusqu'à présent, les commissaires n'ont pris aucune décision.

L'EMBAUCHAGE

Paris, 17 avril. — Le bruit court que l'embauchage de l'armée reproché aux boulangistes se faisait au moyen d'une banque de prêts créée par M. Dillon.

Cette officine située boulevard de Strasbourg *prêtait aux officiers de l'armée !*

Le directeur, qui n'était en somme qu'un employé de la boulange employait le petit tout suivant:

Il faisait revenir l'emprunteur plusieurs fois, promettant toujours et ne donnant rien ; puis, lorsqu'il voyait son client aux abois il parlait des risques à courir, des garanties qu'il était en droit d'exiger et il terminait invariablement en disant : « Ah ! si vous connaissiez le général Boulanger !»

Le reste se devine, où l'officier qui avait indigné, ou — hélas ! la gêne est mauvaise conseillère — il se faisait présenter à Barbenzingue, et alors...

PAYÉ PAR LES JÉSUITES

Paris, 17 avril. — La *Bataille* déclare être en mesure d'affirmer que l'argent de la *boulangisme vient de Rome et qu'il est fourni par les Jésuites qui ont traité avec le général Boulanger et le prince Victor des engagements formels.* Cet ignoble traité a été signé dans les conditions suivantes : Boulanger et Victor, dont les nullités devaient s'associer un jour ou l'autre, ont promis aux jésuites *au cas où l'un d'entre eux arriverait au pouvoir* de rétablir les Jésuites en France, d'abroger la loi sur l'enseignement et de remettre les écoles entre leurs mains. — En échange de ces signatures, une banque romaine fait face aux dépenses du général ; mais pour dérouter les investigations, les chèques sont envoyés à des maisons de crédit de New York qui les retournent à Paris.

LES NOUVEAUX ACADÉMICIENS

Paris, 17 avril. — Aujourd'hui, à quatre heures, a eu lieu selon l'usage, la présentation à M. le Président de la République, au Palais de l'Elysée, du nouveau membre reçu à l'Académie française, M. Melhac, assisté de MM. Jules Simon et Camille Doucet.

La députation a remis à M. Carnot les deux discours prononcés à la séance de réception du 4 avril.

LES FAUSSES DÉPÊCHES

Paris, 17 avril. — M. le procureur de la République a ouvert une enquête afin de rechercher l'auteur des fausses dépêches envoyées à l'agence Fournier, et relatant un prétendu incident qui se serait passé à la frontière.

LE FUSIL LEBEL

Paris, 17 avril. — Dans quelques jours, l'armée française tout entière, de Dire et de 22e ligne, aura en sa possession le fusil Lebel.

RENTRÉE DE SARAH BERNHARDT

Léna, pièce en 4 actes, tirée du roman de M. Philipe par M. Pierre BERTON (Variétés)

Paris, 17 avril. — La Léna de Léna tient en quelques mots. Nous sommes en présence d'une mondaine, amoureuse de luxe et de dépense, d'une femme qui n'est plus de la première jeunesse, une coquette consommée, habituée aux hommages et ne souffrant pas qu'on les lui refuse, en un mot une femme adroite sachant se concilier tout le monde, car pour elle chaque ami de plus est un ennemi de moins.

Mistress Léna Despard a un amant, une sorte de mauvais drôle, capable de toutes les infamies, le capitaine Jack Portlebroe, qui va, quelle ironie ces dessins hardis, Léna, en effet, qui rêve de voir à ses pieds les grands d'Angleterre avec leurs titres et leur fortune, a jeté son dévolu sur un jeune gentilhomme, riche et beau, très pecté de tous, le noble Algy Balfour. A l'aide d'une ruse elle rompt le mariage projeté entre Algy et l'innocente Béatrice Vyse, se fait à son tour aimer du gentilhomme et devient sa femme.

Mais à partir de ce jour, un soudain changement s'opère dans le cœur de la courtisane. L'amour auquel elle se vouait, je pourrais le gagner... les médecins m'ont déclarée folle... folle je dois être.

— Mais je suis médecin aussi.

— Ah ! tant pis... J'aurais dû m'en douter.

— Voyons, madame... Madame? fit-il d'un ton d'interrogation.

— Bon ! dit-elle, rendue plus méfiante depuis qu'elle connaissait sa profession, que vous importe comment on m'appelait autrefois !... Ne vous a-t-on pas donné mon numéro tout à l'heure. Prétendriez-vous renouveler le supplice du questionnaire que j'ai subi vingt fois ?

— Non. Ce n'est rien de cela. Je suis chargé d'une inspection...

— Ah ! oui, j'ai bien pu le deviner. Vous allez me demander aussi de vous remettre une pétition, une lettre où je réclamerai ma mise en liberté ? a été prise trop de fois, et ce n'est pas moi qui le ferai.

— Eh bien ! souffla à l'oreille de ce visiteur obstiné le docteur Thibaudeau, êtes-vous convaincu : est-ce une seconde fois raisonnant sans contradiction ?

— Laissez-moi lui parler encore ! fit de même Louis Maréchal.

Et s'adressant à la pauvre femme :

— Ainsi, il y a longtemps que vous êtes ici ?

— Dieu sait le compte des jours et des années ! Moi je l'ai oublié.

— Vous voulez donc vous en retourner, ma chagrin. Quand vous êtes entrée ici, vous veniez de perdre un enfant ?

— Oui, on me l'avait volé, pour le tuer ! Je n'en crois pas, mon pauvre Protecteur, murmura le directeur à l'oreille du docteur Maréchal. Son fils n'est pas mort, on le dit : a amené deux fois, elle a refusé de le reconnaître.

A ces mots, qu'elle saisit parfaitement, elle se dressa de toute sa hauteur et avec un geste saisissant :

— Ce n'est pas vrai ! s'écria-t-elle, tout ce qu'une mère se trompe ? Ce n'est pas mon enfant !... Hélas ! d'ailleurs je ne le pense et ne le crois ! Mais ! ... Ils m'ont volé, ils ! ...

(A suivre)

FEUILLETON DE L'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 4

Le Docteur Vampire

PREMIÈRE PARTIE

LE MÉDECIN DES MORTS

I

UNE MAISON DE FOUS

Personne n'a oublié les débats et les enquêtes tristement célèbres qui soulevèrent dans les dernières années du second empire à l'occasion de la lé gislation sur les aliénés et ses abus qui en furent faits par des personnages officiels. En parelle matière, pour un attentat qui éclate au grand jour, combien d'autres restent ignorés et impunis, pour peu que l'argent, l'autorité, l'énergie fassent défaut aux victimes !

Ces débats eurent enfin pour conséquence, on se le rappelle aussi, d'activer la vigilance des législateurs et de motiver des inspections plus fréquentes et un peu plus sérieuses que par le passé, tant dans les grands hospices publics que dans les asiles particuliers.

En sa qualité de médecin de l'état civil, le docteur Louis Maréchal fut chargé d'une partie de ce service exceptionnel, et se trouva amené ainsi certain jour à visiter une de ces maisons de santé autorisées, régulièrement et patentées qui abondent dans les deux départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Ces établissements, comme on sait, sont dirigés par des médecins, qui en sont en même temps la plupart du temps, les fondateurs et les propriétaires, et qui, sans détriment de la clientèle, se livrent, pour peu qu'ils aient de réputation, à une spécialité.

La spécialité du docteur Thibaudeau était l'aliénisme.

Il y avait affecté une jolie et importante villa, située sur les hauteurs de Bellevue, et son établissement renommé n'avait rien à envier aux hospices officiels les *mieux installés*.

C'était un petit homme très entendu, très discret, très adroit en ses choses, et en spéculation autant qu'en diététique, et qui passait pour ne pas cracher sur les pièces de cent sous.

Il promena avec complaisance son confrère, en l'appelant gros comme le bras « Monsieur l'inspecteur » dans toutes les parties de son établissement, réellement remarquable et d'autant mieux agencé que le docteur Thibaudeau après avoir commencé petitement, se rattrapait largement, depuis qu'il avait conquis la vogue et tenait la clientèle haute aux clients. Rien ne manquait chez lui mais tout le triple d'ailleurs.

Après tout, ces choses-là ne regardent que les intéressés, il est juste de payer son luxe, et le docteur Louis Maréchal, chargé uniquement de constater l'état de la maison et du personnel, se plaisait à rendre hommage à son confrère. Tout était bien et lui paraissait d'une régularité irréprochable.

Il avait à peu près tout vu et se disposait à se retirer, lorsqu'il traversa une dernière cour où ne se trouvaient guère qu'une demi-douzaine de pensionnaires des deux sexes, que le docteur Thibaudeau lui désigna d'une façon générale, comme étant chez lui *depuis longtemps*, et incurables, mais inoffensifs.

L'aspect de ces infortunés justifiait cette explication. Les uns étaient roulés en boule en étendus sur l'herbe au soleil, comme des lézards, ne s'occupant à rien et se laissant vivre sans conscience d'eux-mêmes ; d'autres chantonnaient des paroles sans suite sur un vieil air, toujours le même ; il y en avait un qui devait, l'intelligence, ramenée au premier âge, faisaient dans le sable et les plates-bandes de petits jardins où ils plantaient des brins d'herbe.

Pour tout autre qu'un praticien familiarisé avec ces misères, c'eût été navrant ; mais le directeur de l'asile était blasé depuis longtemps, et le visiteur, ne perdant pas de vue sa *mission*, y voyait la justification de la présence de ces pauvres gens dans cette enceinte garnie de fleurs et d'arbres, mais entourée de murs infranchissables.

— Vous voyez, monsieur l'inspecteur, lui dit le docteur Thibaudeau, que tout ce pauvre monde n'est pas encore trop malheureux.

Louis Maréchal allait répondre, lorsqu'il aperçut, assise sur un banc, au fond d'une *tonnelle, une femme encore jeune*, blonde, mise avec simplicité, mais dont la tenue n'offrait aucune négligence. C'était la seule qui s'occupât utilement, tandis que sur son ouvrage, elle tricotait des bas d'enfant.

Le docteur Maréchal la désigna par un geste interrogatif à son cicérone, qui, faisant mine de continuer machinalement son chemin, lui répondit avec indifférence :

— Numéro quatre cent soixante ; folie douce, à moins qu'on ne touche à sa marotte.

Et le docteur Thibaudeau fit deux pas vers la porte muni d'un gu chet, par où l'on sortait.

Son confrère le retint ; la physionomie mélancolique de cette femme, son air décent, distingué même fixaient son intérêt. Mais, quoiqu'ils ne fussent séparés d'elle que par la largeur de l'allée et la profondeur de la salle verte, elle continuait son ouvrage sans paraître s'apercevoir de leur présence.

— Et sa marrotte qu'elle est elle ? demanda Louis Maréchal.

— Vous voyez, elle travaille ; les sœurs de Saint-Vincent, qui me prêtent leur aide, lui fournissent de quoi s'occuper, mais c'est toujours à des objets utiles aux enfants.

— Mais la nature, le caractère de sa folie ?

— Ah ! l'aliénisté avec un sourire de supériorité, vous ne devinez pas ? C'est de croire qu'on lui a volé son enfant et qu'on l'a tué.

— Pauvre mère ! murmura le docteur Maréchal.

Elle entendit, leva lentement les yeux sur les deux médecins, et reprit aussitôt son tricot sans ouvrir les lèvres.

Ce regard calme, bleu, en harmonie avec cette physionomie douce, en silence même frappèrent et attirèrent de plus en plus fort le visiteur.

Sans remarquer la nouvelle invitation de son confrère pour sortir de cette cour, *il se rapprocha jusqu'à l'entrée de la tonnelle* et dit avec bienveillance.

— Ne voulez-vous pas me parler, ma dame ?

Mais elle ne releva même pas une seconde fois les yeux sur lui.

— Oh ! lui chuchotta Thibaudeau à l'oreille, vous perdez votre peine, si elle a mis dans la tête de ne pas parler, ce qui est encore un des côtés de son mal, elle ne vous répondra pas.

La travailleuse avait l'ouïe fine ; elle *haussa imperceptiblement* les épaules.

— Pourquoi ne voulez-vous pas me répondre, madame ? insista le docteur Maréchal sans se décourager, avec son accent sympathique.

— Parce que, dit-elle sans bouger et sans suspendre son ouvrage, je sais pour quoi vous me questionnez.

— Dites-le moi, au moins : pourquoi pensez vous que ce soit ?

— C'est si drôle, en rentrant chez soi, de pouvoir dire : Vous ne savez pas, j'ai parlé à une folle ?

— Je n'ai n'ai pas dit que vous fussiez folle !

Un pâle et poignant sourire passa sur ses traits, elle secoua la tête :

— Non ! on ne le dit jamais : on se sonne de le penser, et comme il suffit d'être enfermé *ici pour être réputé fou*, lorsqu'on nous visite, c'est avec la conviction de n'y pas trouver autre chose... Voilà pourquoi je me tais.

— D'où vient que vous me supposez ce parti pris ?

— Vous comme les autres.

Il y eut un silence.

Tout ce que voyait et entendait le docteur Louis Maréchal, indiquait une personne triste, malheureuse, mais nulle pointe de déraison. C'était peu cependant, surtout pour un homme exercé. Les fous les plus dangereux vous entretiennent souvent avec suite, de la façon la plus saine et la plus ingénieuse, tant que vous ne faites pas vibrer la corde dérangée dans le clavier de leur intelligence

Ne se laissant point un bout battu, ni *pour convaincu, le docteur Maréchal évita* de brusquer le directeur de l'asile, qui affectait de prendre patience en ricanant de pitié, et lui souffla tout bas :

— Mettez-la donc sur son dada, vous aller la voir galopper.

— Excusez moi, madame, dit-il ; je tiens à ce que vous ayez pas de mon une si fâcheuse opinion.

Cette fois, elle laissa tomber sur ses genoux ses mains dans lesquelles les aiguilles demeurèrent inactives, et fixant sur lui ses yeux tristes, et pleine de reproches sans colère.

— Pourquoi me tourmentez vous ? dit-elle. Je vous ai dit que j'ai cru, et depuis si longtemps que je le subis, j'y suis résignée...

Si je ne parle pas c'est que je suis folle ! Si je parle, tout ce que je dis est interprété pour folie... Quoi que je fasse ou que je ne fasse pas : si je m'isole, folie ! Si je cherche à me rapprocher de vous et vous donner l'aspect m'inspire confiance, folie !...

Elle s'arrêta, exhala un soupir et poursuivit :

— Non, on ne comprendra pas, on n'ira vouera pas qu'ayant vécu des années parmi tant de pauvres insensés, jetée au milieu d'eux dans les circonstances les plus propices, j'ai su garder de raison et d'énergie morale pour sentir que leur mal est contagieux, et que si je me mêlais à eux, je pourrais le gagner... les médecins m'ont déclarée folle... folle je dois être.

— Mais je suis médecin aussi.

— Ah ! tant pis... J'aurais dû m'en douter.

— Voyons, madame... Madame? fit-il d'un ton d'interrogation.

— Bon ! dit-elle, rendue plus méfiante depuis qu'elle connaissait sa profession, que vous importe comment on m'appelait autrefois !... Ne vous a-t-on pas donné mon numéro tout à l'heure. Prétendriez-vous renouveler le supplice du questionnaire que j'ai subi vingt fois ?

— Non. Ce n'est rien de cela. Je suis chargé d'une inspection...

— Ah ! oui, j'ai bien pu le deviner. Vous allez me demander aussi de vous remettre une pétition, une lettre où je réclamerai ma mise en liberté ? a été prise trop de fois, et ce n'est pas moi qui le ferai.

— Eh bien ! souffla à l'oreille de ce visiteur obstiné le docteur Thibaudeau, êtes-vous convaincu : est-ce une seconde fois raisonnant sans contradiction ?

— Laissez-moi lui parler encore ! fit de même Louis Maréchal.

Et s'adressant à la pauvre femme :

— Ainsi, il y a longtemps que vous êtes ici ?

— Dieu sait le compte des jours et des années ! Moi je l'ai oublié.

— Vous voulez donc vous en retourner, ma chagrin. Quand vous êtes entrée ici, vous veniez de perdre un enfant ?

— Oui, on me l'avait volé, pour le tuer ! Je n'en crois pas, mon pauvre Protecteur, murmura le directeur à l'oreille du docteur Maréchal. Son fils n'est pas mort, on le dit : a amené deux fois, elle a refusé de le reconnaître.

A ces mots, qu'elle saisit parfaitement, elle se dressa de toute sa hauteur et avec un geste saisissant :

— Ce n'est pas vrai ! s'écria-t-elle, tout ce qu'une mère se trompe ? Ce n'est pas mon enfant !... Hélas ! d'ailleurs je ne le pense et ne le crois ! Mais ! ... Ils m'ont volé, ils ! ...

(A suivre)